



# ROUE D'OR GUISARDE

Siège : Mairie de Guise

Président : Emmanuel  
VIEVILLE Tél.  
06.80.43.98.19



Relevé de conclusions/décisions  
suite à la réunion du Comité Directeur de la Roue d'Or Guisarde du lundi 07 mars 2016

Le Comité Directeur de la ROG s'est réuni ce jour sur l'invitation de son Président E. VIEVILLE en son domicile avec pour ordre du jour :

- 1 – point sur les adhésions avec mise à jour de l'annuaire club,
- 2 – point sur les commandes de la nouvelle tenue officielle et montant de la participation financière du club,
- 3 – organisation de la randonnée de la Vallée de l'oise du 08 mai 2016,
- 4 – questions diverses.

Présents : Gilles LEDUC, Alain LAPIERE, Jean-Claude LEFEVRE, Joris LEDOUX, Victor FELBACQ, Georges ROCQUENCOURT, Francis DERVEAUX, Emmanuel VIEVILLE, Franck MENNECART.

Personnes invitées : Laurent LEGROS et Vincent MOYSE.

En préambule, le Président indique qu'il a pris l'initiative d'inviter à ce CD Laurent et Vincent afin de faire le point avec eux sur la discipline VTT dans le cadre de la rando.

Rappel : chaque point inscrit à l'ODJ, dans son traitement, a fait l'objet d'échanges. Chaque conclusion/décision a été prise à la majorité absolue, voire à l'unanimité.

Avant l'ouverture de la séance, il est fait état de la chute d'Yves CHATELAIN et de Joël LECUYER, chute occasionnée par un chien sortant précipitamment d'une cour de ferme alors qu'ils roulaient rapidement. Les membres du CD leur souhaitent un prompt rétablissement.

## 1 – point sur les adhésions avec mise à jour de l'annuaire club

Emmanuel fait part du succès de la permanence tenue le samedi 16 janvier 2016. Succès par rapport au nombre d'adhésions et à l'état d'esprit.

Au total, on peut recenser 42 adhésions :

8 licenciés à la FFCT,  
16 licenciés à l'UFOLEP,  
et 18 membres.

Il est mentionné le caractère exceptionnel de cette procédure (permanence) pour la saison 2015-2016.

A l'avenir, le renouvellement des adhésions se fera dans le cadre de l'assemblée générale ordinaire annuelle.

Pour ce qui a trait à la MAJ de l'annuaire club, le secrétaire indique que celle-ci n'est pas complète malgré la « relance-mail » effectuée et qu'il serait bon de profiter d'une réunion plénière pour recueillir tous les renseignements UTILES de tous les adhérents.

### 2 – point sur les commandes de la nouvelle tenue officielle et montant de la participation financière du club

Le CD confirme sa décision d'une tarification T.T.C.

Quant à la participation financière du club à l'achat des tenues par ses adhérents, elle sera de 10 € pour un maillot (à manches courtes ou longues) et de 10 € pour un cuissard (court ou long). Il s'agit d'une participation maximale UNIQUE et ANNUELLE pour la saison 2015-2016.

Pour les saisons suivantes ce point sera débattu et décidé en assemblée générale.

### 3 – organisation de la randonnée de la Vallée de l'Oise du 08.05.2016

Le secrétaire rappelle qu'il prépare le dossier de déclaration à la préfecture de l'Aisne de notre manifestation.

La discipline VTT est réintégrée avec deux distances, 20 et 45 km avec pour « responsables » Vincent et Laurent.

La discipline marche est maintenue avec une distance unique de 9 km.

Quant aux distances « routes », elles seront de 20-40-70 et 100 km avec un ravitaillement unique à AUTREPPES.

Pour ce qui a trait à l'affiche, il est décidé :

- de diminuer la trame grise pour la remplacer par une trame noire afin que les couleurs tranchent plus,
- d'y indiquer les deux mentions obligatoires, IPNS et NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE,
- de mentionner les tarifs relatifs à la participation comme suit, 2 € pour la marche, 3 € pour les licenciés ROUTE et VTT, 4 € pour les non-licenciés ROUTE et VTT et gratuité pour les moins de 18 ans,
- d'obtenir auprès de Sébastien GERBAL une mouture finale qui fera office de « bon à tirer ».

Afin de finaliser l'organisation de NOTRE manifestation, le président MANU suggère une nouvelle et dernière réunion.

Tous les membres adhèrent à cette proposition si bien que la date du VENDREDI 15 AVRIL est retenue à cet effet. Cette dernière se déroulera en deux temps. Dans un premier temps le CD fera le point sur les travaux puis, dans un second temps la réunion sera ouverte à tous les adhérents.

Le président se charge de faire une communication sur le sujet.

Aussi, est-il demandé à Alain de se faire confirmer l'autorisation d'utilisation du logo de la ville de GUISE et la mise à disposition de la salle du DOJO pour le vendredi 15 avril.

L'ordre du jour étant épuisé, il est 21h 30mn, la séance est levée.